



Réunion du 11 mars 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67  
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83  
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43  
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26  
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96  
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28  
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### **INFORMATION STAGE ARBITRES D 1 & D2**

La CDA informe tous les arbitres D1 et D2 qu'ils sont convoqués à un stage OBLIGATOIRE qui se déroulera le **vendredi 15 mars (soirée)** et le **samedi 16 mars (complexe Les Bullieux à Andrézieux)**. L'hébergement sur place est OBLIGATOIRE

Prière d'apporter votre nécessaire de toilettes, de quoi écrire, ainsi qu'une tenue de sport (y compris les chaussures de foot).

**Convocation le vendredi 15 mars à 18h30. Fin du stage le samedi 16 mars vers 17h.**

**Merci de bien vouloir prendre vos dispositions auprès de vos employeurs ou autres, afin de vous rendre disponible pour ce stage.**

### **INFORMATION STAGE ARBITRES D4 (SECTEUR SUD)**

La CDA informe tous les arbitres D4 (secteur Sud) qu'ils sont convoqués à un stage OBLIGATOIRE qui se déroulera le **samedi 23 mars, de 8h30 à 12h30, au District de la Loire.**

Prévoir le nécessaire pour prendre des notes.

### **RENDEZ-VOUS A 8H15 DERNIER DELAI AU DISTRICT**

**Merci de bien vouloir prendre vos dispositions auprès de vos employeurs ou autres, afin de vous rendre disponibles pour ce stage.**

### **RAPPEL A TOUS LES ARBITRES : LOI 4**

Nous tenons à vous rappeler que le port du sous pull sous le maillot (équipement des joueurs) doit se faire conformément aux lois du jeu. Tout joueur portant un maillot à manches courtes, avec un sous pull, doit avoir les manches du sous pull de la couleur prédominante des manches du maillot.

**Il est rappelé que les « sous-shorts », de couleur différente que le short, sont INTERDITS (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants, pour les arbitres comme pour les joueurs.**

### **LIVRE SUR LES LOIS DU JEU**

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.



#### COURRIERS REÇUS

Lézigneux : lu, noté.

M. REGRAG Youness : changement d'adresse.

Boen Trelins : demande de faire une minute de silence, suite au décès de M. GROLE Christian, dirigeant du club : nous vous présentons, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

Fc Bourguisan : le nécessaire a été fait.

M. TCHIKAM Christian : lu, noté.

#### INDISPONIBILITES

M. TCHIKAM Christian : le 31 mars.

#### AVIS IMPORTANT

##### **DEMATÉRIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE**

Les arbitres ont dorénavant la possibilité de saisir leurs rapports en ligne en se connectant sur

« **Mon Espace FFF** ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « **Accéder à Mon Espace Officiel** »

- L'accès se fait depuis la rubrique « **Accès Spécifiques** » :

\* Pour les **Arbitres** :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir

- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « **Mes rapports d'arbitrage** », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, l'officiel doit cliquer sur « **A SAISIR** » sous la rencontre en question.

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les **boutons** :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable

- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances

#### MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS

##### SAMEDI 16 MARS

##### **Foot Loisir :**

##### **Championnat**

FOREZ DONZY - ST LAURENT LA CONCHE : **M. GHENAM Yazid** au lieu de M. BENKALIFA M.

ALGERIENS DU CHAMBON - ST CHAMOND : **M. BENKHALIFA Mahjoub** au lieu de M. GHENAM Y.

LEZIGNEUX - HAUT FOREZ : **M. AITSY Jamaa** au lieu de M. BENMESSAOUD M.

ST JOSEPH ST MARTIN - FIRMINY PRAIRIES : **M. BENMESSAOUD MUSTAPHA** au lieu de M. AITSY J.